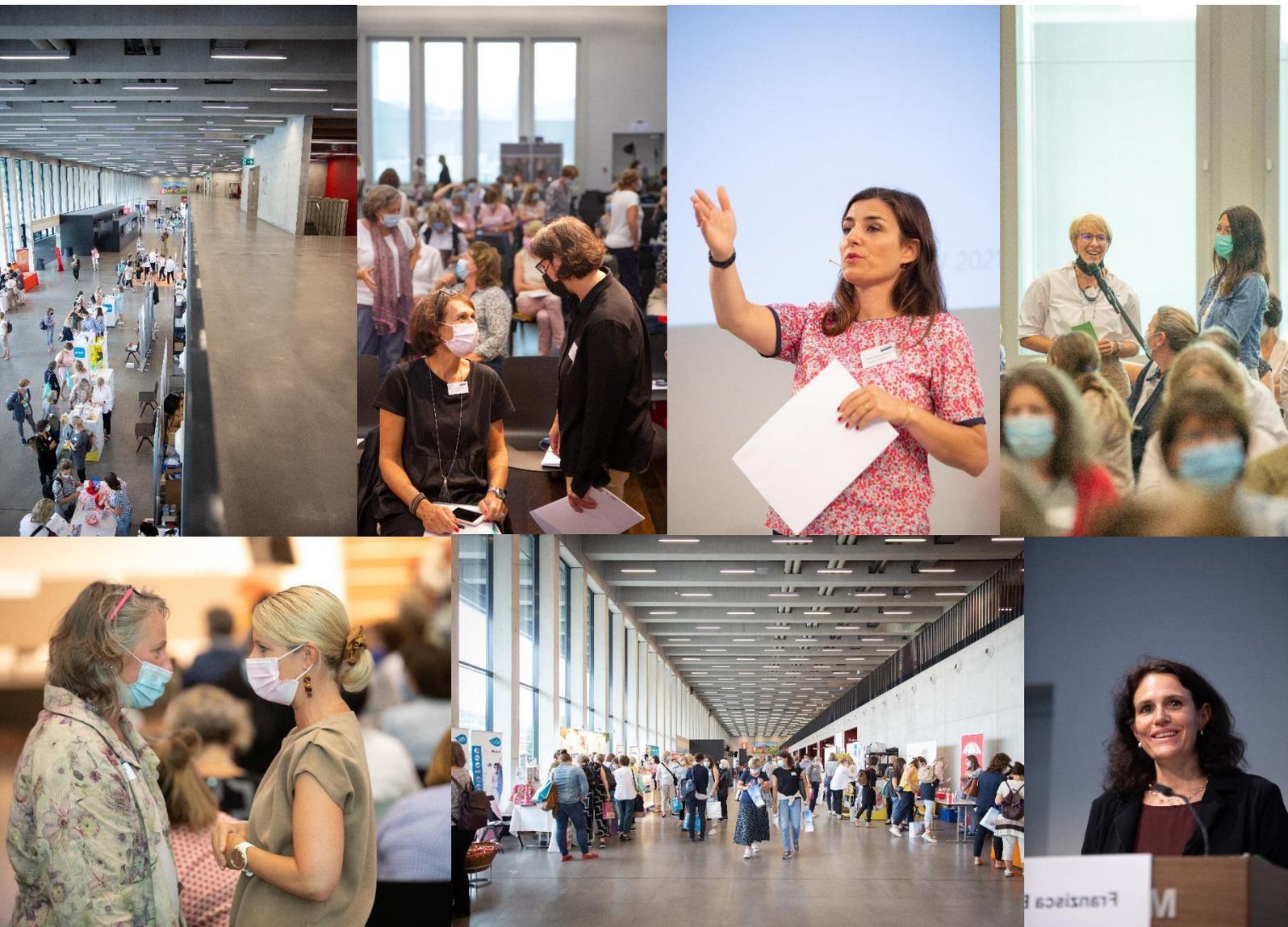


Association suisse des consultations parents-enfants Rapport d'activité 2021



Le mot de la présidente



Chères lectrices, chers lecteurs,
Cher-ère-s membres

L'intérêt est immédiat, mais les notions sont souvent dépassées, voire inexistantes. Lorsque, dans mes conversations avec mes collègues au Parlement, j'évoque la consultation parents-enfants, il me faut souvent commencer par décrire les prestations que cela recouvre et leurs avantages. Or voilà que, depuis peu, j'ai la possibilité de remettre aux décideurs qui manifestent de l'intérêt un portefeuille de prestations bien présenté et à jour ainsi que notre charte. Merci aux nombreux-ses consultant-e-s et employeurs-euses engagé-e-s qui ont participé à l'élaboration de cet important document ! Grâce à elles et à eux, nous avons pu le faire aboutir l'an dernier et je suis convaincue qu'il nous donnera davantage de visibilité et d'impact.

Un autre renfort pour la consultation parents-enfants et pour la qualité des prestations proposées aux familles nous arrive avec l'introduction de l'examen professionnel supérieur de consultant-e petite enfance avec diplôme fédéral : cela a été chose faite en 2021. Enfin ce domaine d'activité possède un diplôme reconnu au niveau fédéral, ce qui est capital pour la reconnaissance de la consultation parents-enfants.

Outre l'état des connaissances concernant notre profession et sa reconnaissance, mon expérience me montre que les statistiques sont une nécessité absolue si nous voulons défendre et mieux positionner la CPE dans le domaine de la petite enfance. On peut contester la fixation de certain-e-s décideur-euse-s sur les chiffres, mais il vaut mieux être en position d'étayer l'importance de nos prestations avec des données solides. En 2021, nous avons pour la première fois été en mesure de présenter des statistiques recouvrant toute la Suisse concernant les activités de consultations et les familles conseillées. Plusieurs de nos interlocuteurs leur ont fait bon accueil.

Ces développements importants ont nécessité un gros investissement personnel, en temps et en travail, alors que nos ressources sont limitées. Il est d'autant plus réjouissant de voir que, dans une nouvelle année marquée par la pandémie du Covid-19, nous avons pu accomplir des progrès décisifs. J'ai pu m'appuyer sur le comité, qui a fait un excellent travail, ainsi que sur Anna Frey, responsable de notre secrétariat, qui nous a accompagné-e-s avec un grand professionnalisme. La collaboration avec vous est un enrichissement et un plaisir.

Je vous souhaite bonne lecture du rapport d'activité et me réjouis de vous retrouver à l'Assemblée générale 2022.

Avec mes chaleureuses salutations,

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Flavia Wasserfallen'. The signature is fluid and cursive.

Flavia Wasserfallen
Présidente ASCPE

Projets

Charte et portefeuille de prestations nationaux



Charte et portefeuille de prestations de la consultation parents-enfants

Depuis 2019, un groupe de travail et les membres de l'ASCPE ont été mis à contribution pour rédiger une charte et un portefeuille de prestations nationaux afin de mieux positionner la mission de la CPE et les prestations qu'elle propose. Le document final a été présenté à l'occasion d'une assemblée générale extraordinaire en avril 2021. Les membres l'ont ensuite adopté à la quasi-unanimité.

La Charte et le portefeuille de prestations définissent la mission de la CPE comme une offre à bas seuil de promotion de la santé dans la petite enfance et de prévention. L'ASCPE a d'ores et déjà diffusé le document auprès des organisations spécialisées, partenaires, associations et administrations publiques.

- Document en [allemand](#) / [français](#) / [italien](#)
- Communiqué de presse en [allemand](#) / [français](#) / [italien](#)

Statistique nationale – Les chiffres relatifs à la CPE pendant la première année de la pandémie au Covid-19

Avec son projet *Statistique*, l'ASCPE présente les faits et chiffres relatifs à ses prestations. En 2021, l'association a pour la première fois été en mesure de recueillir ces données dans toutes les régions linguistiques en se fondant sur les consultations assurées en 2020. La statistique démontre l'étendue de l'offre : en 2020, la CPE a fourni dans toute la Suisse 344'440 consultations en intervenant auprès 52'975 familles totalisant 95'484 enfants. 57% des familles ont sollicité au moins une consultation pendant la première année de vie de leur enfant.

La récolte des données statistiques était accompagnée d'une enquête portant sur l'impact de la pandémie du coronavirus sur l'offre de prestations. Il en est ressorti que c'est au printemps 2020, au début de la situation extraordinaire, que les restrictions étaient les plus marquées. Cependant, au moment où les centres de consultation voyaient leurs activités sur place restreintes par la pandémie, d'autres canaux (consultation téléphonique, par vidéo) prenaient le relai.

- Feuille d'information sur la statistique nationale en [allemand](#) / [français](#)
- [Plus d'informations sur le projet Statistique](#)

Lancement d'un projet d'inventaire des logiciels de saisie

Pour un centre de CPE, il est essentiel de saisir des données de haute qualité, de façon sûre et conviviale. Nos membres ont besoin de savoir ce qui existe comme logiciels de saisie des données et de connaître leurs caractéristiques. L'ASCPE s'est donc fixé pour objectif de dresser un inventaire des logiciels de saisie et de leurs principales caractéristiques et paramètres. En 2021, elle a mis au point le projet et élaboré un questionnaire à l'intention des fournisseurs de logiciels. Le projet doit maintenant être mis en œuvre. Les informations réunies seront mises à la disposition des membres.

Normes et directives

Les normes relatives aux thèmes de la consultation en CPE sont réexaminées chaque année et révisées au besoin. En 2021, la révision a surtout porté sur les thèmes de « l’allaitement », « l’alimentation », « le sommeil » ainsi que sur « la protection de l’enfance/mise en danger du bien de l’enfant ». En outre, le système a été perfectionné sur le plan technique et conceptuel, avec une nouvelle page web permettant de consulter plus facilement les différents documents.

Projet pilote « Consultation par téléphone et par chat aux heures creuses »: coopération avec Pro Juventute

Dans le cadre de son activité de conseil aux parents, Pro Juventute a lancé au printemps 2021 un projet pilote portant sur une consultation par téléphone et par chat en soirée s’adressant aux parents de nourrissons et d’enfants en bas âge en Suisse alémanique. L’ASCPE a analysé les résultats de l’évaluation de la première phase pilote en collaboration avec Pro Juventute. Lors de la planification de la deuxième phase du projet pilote, l’ASCPE a proposé ses services en tant que partenaire spécialisé. L’association a plus particulièrement insisté sur l’opportunité de mettre systématiquement en réseau l’offre pilote avec les prestations de CPE ainsi que sur la pratique d’un tri actif et passif entre les offres.

La deuxième phase du projet pilote a démarré en novembre 2021, avec, pour partenaires de Pro Juventute, 40 organisations de CPE suisses-alémaniques. Elle se poursuit jusqu’au printemps 2022. L’intention est d’évaluer les besoins effectifs pour une prestation de ce type ainsi que la valeur ajoutée qu’apportent la mise en réseau et le tri.

Analyse de la mise en réseau entre sage-femmes et CPE : coopération avec la Fédération suisse des sage-femmes (FSSF)

Afin que les familles reçoivent le meilleur soutien possible à la naissance de leur enfant, une collaboration interprofessionnelle entre sage-femmes et CPE est essentielle. L’ASCPE et la FSSF ont entrepris d’intensifier leur collaboration. En 2021, les deux organisations ont lancé une enquête auprès de toutes les organisations de CPE ainsi qu’auprès des sections et groupes professionnels de sage-femmes pour faire le point sur les structures existantes de mise en réseau au niveau cantonal ou régional. Cette enquête est une ressource importante pour les organisations, dont elle renforce la mise en réseau. Plus généralement, la mise en route du projet commun a favorisé le resserrement des échanges entre l’ASCPE et la FSSF. Cette coopération se poursuivra en 2022. Il est par exemple prévu d’organiser une occasion pour de tels échanges.

Formation et formation continue

Un examen professionnel supérieur (EPS) fédéral de consultant-e petite enfance, enfin !

C’est chose faite: avec l’examen professionnel supérieur de *consultant-e petite enfance*, notre domaine d’activité tient désormais son diplôme reconnu au niveau fédéral. Enfin notre domaine d’activité dispose d’un titre reconnu sur le plan fédéral. C’est un jalon capital pour développer la qualité et le professionnalisme dans notre activité. Le règlement d’examen correspondant a été mis en vigueur par le Secrétariat d’Etat à la formation, à la recherche et à l’innovation (SEFRI) le 11 novembre 2021. Le premier examen devrait avoir lieu en 2024.

Les diplômé-e-s EPS portent le titre protégé de *Consultant-e petite enfance avec diplôme fédéral*. L’EPS représente un niveau supérieur de spécialisation et garanti la qualification des professionnels en tant qu’expert-e-s. L’ASCPE est l’un des trois organes co-responsables pour l’EPS avec l’OdASanté et SAVOIRSOCIAL. Il a fallu aux trois organes co-responsables près de cinq ans pour mener à bien le projet. C’est désormais chose faite. L’ASCPE a joué un rôle considérable dans l’élaboration de l’EPS au sein des groupes de pilotage et de travail, où elle a fait valoir les besoins de la CPE.

→ Communiqué de presse en [allemand](#) / [français](#)

→ [Plus d'information sur l'EPS](#)

Exigences de qualité fondamentales pour la formation et la formation continue en CPE

Pour garantir la qualité des prestations de CPE et permettre à chaque consultant-e de progresser sur le plan professionnel, il est essentiel qu'ils-elles continuent de se former et de se perfectionner. Dans le cadre de sa stratégie associative, l'ASCPE prévoit plusieurs mesures concernant la formation continue dans les années qui viennent.

En 2021, le comité a constitué un catalogue d'exigences minimales auxquelles doivent répondre les prestataires et les prestations de formation. Ce catalogue servira de base pour les travaux futur. Le document en question, « Exigences de qualité minimales pour la formation continue dans le domaine de la consultation parents-enfants », se veut une aide à la recherche et à l'évaluation des formations et formations continues.

→ Document en [allemand](#) / [français](#)

Réseau et collaboration avec nos partenaires

L'ASCPE entretient un réseau avec d'autres organisations spécialisées et est présente dans différentes instances. En 2021, elle a poursuivi son travail d'intensification des échanges et de la collaboration.

Collaboration dans le cadre du contrat de prestations OFAS/Pro Familia Suisse 2022-2025

L'ASCPE est depuis 2010 partenaire contractuel de Pro Familia. À ce titre, elle participe à un ensemble de prestations financées par les « aides financières pour les organisations familiales » de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). La demande de financement de l'ASCPE pour les années 2022-2025 a été acceptée. L'ASCPE utilisera ces fonds pour mettre en œuvre divers projets au cours des prochaines années, par exemple pour promouvoir la communication, les statistiques, la protection des données et la numérisation.

→ [Informations sur les aides financières](#)

Partenaire du projet « Réseautage centré sur la famille dans le domaine de la petite enfance en Suisse »

La Haute École Spécialisée de Lucerne a été mandatée par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) pour mener une étude intitulée « Réseautage centré sur la famille en Suisse ». L'ASCPE y a collaboré. Le projet s'est achevé en 2021. L'étude montre par exemple que sur le plan régional, beaucoup de structures fonctionnent d'ores et déjà en réseau, mais que ces réseaux méritaient d'être consolidés et étendus. Dans le sillage de cette étude aura lieu, en mars 2022, une conférence nationale sur le réseautage centré sur la famille, où l'ASCPE sera présente.

→ Rapport final en [allemand](#) / [français](#) / [italien](#)

Représentation au sein d'organisations, d'instances spécialisées et de projets (sélection)

Affiliation de l'ASCPE à d'autres organisations :

- Membre de Pro Familia Suisse et de son organe de coordination « organisations familiales »
- Membre d'Alliance Enfance
- Membre de la coalition « Ready! – pour une politique de la petite enfance »
- Le comité de l'ASCPE a par ailleurs décidé en 2021 d'adhérer en 2022 à SAVOIRSOCIAL – Organisation faîtière suisse du monde du travail social.

Implication dans des instances spécialisées et projets d'autres acteurs :

- Groupe spécialisé Migesplus (Croix Rouge Suisse)
- Groupe spécialisé Miapas (Promotion santé suisse)

- Conseil spécialisé allaitement, semaine mondiale de l'allaitement maternel et Codex Panel (Promotion allaitement maternel Suisse)

Le comité et le secrétariat représentent par ailleurs régulièrement l'association à l'occasion de manifestations professionnelles et de conférences d'autres associations professionnelles et spécialisées et ont des échanges de vues avec les organisations partenaires.

Relations publiques

Par le biais de sa [plateforme d'informations](#), de ses bulletins d'informations destinés à ses membres et de twitter ([@Fachverband_MVB](#)), l'ASCPE a continué en 2021 de diffuser régulièrement des nouvelles et d'annoncer des manifestations émanant du terrain professionnel, de la politique et de la recherche. En 2021, l'ASCPE s'est également fait entendre dans les médias, notamment avec un [article paru dans la Neue Zürcher Zeitung](#) au sujet des conseils aux pères.

Sur le plan politique, l'association dispose, par l'intermédiaire de sa présidente, d'une voix forte au Conseil national et dans la commission du Conseil national pour les affaires sociales et la santé. Après le succès de la votation sur le congé paternité, la discussion sur le congé parental a pris de l'ampleur sur le plan politique en 2021. Il s'est notamment formé une vaste alliance au sein de la société civile pour thématiser l'introduction d'un congé parental en Suisse. L'ASCPE, la FSSF, Promotion allaitement maternel Suisse et l'association professionnelle des consultantes en lactation ASCL ont adressé une lettre ouverte à l'alliance pour demander que la situation de la famille soit prise en compte de manière flexible dans l'aménagement du congé parental durant les premières semaines de vie de l'enfant.

→ [Lettre ouverte à l'alliance Initiative pour un congé parental \(en allemand\)](#)

Par ailleurs, l'ASCPE a apporté son soutien à la campagne de soutien à l'initiative populaire « Enfants sans tabac », qui l'a emporté dans la votation populaire du 13 février 2022.

Magazine spécialisé Clic

En 2021, «Clic» est paru à quatre reprises avec un tirage de 600 exemplaires environ. Comme d'habitude, ces numéros proposaient des articles spécialisés portant sur différents sujets clé, ainsi que sur les actualités de l'association.

1/2020: La communication



2/2020: Le sucre



3/2020: La salutogenèse



4/2020: L'humour



Groupe de travail magazine spécialisé

En 2021, le groupe de travail Clic s'est de nouveau beaucoup investi pour obtenir des articles captivants et réaliser des numéros variés. Brigitte Zangger et Marlise Dellsperger (CPE du canton de Bern), collaboratrices

de longue date, se sont retirées du groupe de travail. Angela Bollhalder (CPE de la ville de Zurich), Marion Sutter (CPE d'Aarau Plus) et Carmen Lanz (OVK Saint-Gall) sont venues renforcer l'équipe existante formée d'Ursula Stoller (CPE district de Kulm) et de Beatrice Strub (CPE Aarau Plus). Les «pages romandes» ont été réalisées cette année encore par Agnès Donzé (groupe régional Suisse romande). Le groupe de travail bénéficie toujours du soutien actif de Mirjam Weiss (rédactrice), Stefan Weibel (graphisme) et du secrétariat de l'ASCPE.

Congrès de l'ASCPE



Congrès du 19-20 août 2021: « Être père, un bonheur?! »

Sous le titre « Être père, un bonheur?! », le Congrès 2021 qui a eu lieu à la Messe Luzern, s'est intéressé pendant un jour et demi au rôle des pères et aux conseils à leur dispenser. Différentes présentations ont traité des aspects de la paternité, avant et après la naissance de l'enfant, et mis en lumière ce qu'il faut pour que les prestations de conseil proposées atteignent les pères. Plus de 200 participant-e-s ont profité de l'occasion d'apporter et d'échanger leurs vues de professionnel-le-s.

→ [Impressions](#) (Photos : Monique Wittwer)

Groupe de travail Congrès

Confronté à la nécessité de repousser une nouvelle fois le Congrès en raison de la pandémie, le groupe de travail a dû faire preuve de beaucoup de flexibilité. L'équipe composée de Gaby Bourquin (CPE région de Lucerne), Angela Aemmer (Elternberatung Churer Rheintal), Franzisca Bischoff (CPE kjz Pfäffikon) et Romana Heschel (CPE Rapperswil-Jona) a comme à chaque fois préparé le Congrès avec beaucoup de dynamisme, avec le soutien de Ramona Brotschi (Brotschi Management), Mirjam Fölmli (Furrer Events) ainsi que du secrétariat de l'ASCPE.

Membres

Une fois de plus, en 2021, nos membres ont été très actifs dans les échanges au sein de l'association, et ont fait profiter nos projets de leur expertise. Au 1^{er} janvier 2022, l'association comptait 389 membres, dont 304 infirmières puéricultrices, 56 prestataires, 25 autres personnes individuelles et 4 autres personnes morales.

Assemblées générales 2021

En raison de la pandémie, l'Assemblée générale 2021 a été repoussée du printemps à l'été, en même temps que le Congrès. Outre les affaires statutaires, l'Assemblée, qui s'est tenue le 19 août, a assisté à la présentation succincte des différents projets ainsi qu'à une passionnante table ronde.

→ [Rapport relatif à l'Assemblée générale ordinaire : voir Clic 3/2021](#)



Impressions de l'assemblée générale du 19 août 2021. Photos : Monique Wittwer.

Afin de tenir les membres au courant des activités associatives en dépit du report de l'Assemblée générale ordinaire et d'adopter la Charte et le portefeuille des prestations nationaux, une Assemblée générale extraordinaire virtuelle a par ailleurs eu lieu le 27 avril avec la participation de 111 membres.

Comité et secrétariat



Der Vorstand und die Geschäftsleiterin (Miriam Müller fehlt), v.l.n.r.: Vera Tomaschett, Anna Frey (GL), Doris Burkhard, Elena Kündig, Flavia Wasserfallen, Karin Bernheim, Christina Reusser. Foto: Monique Wittwer.

Le comité, dans sa nouvelle composition depuis 2020, a poursuivi son travail en 2021 et s'est réuni régulièrement, le plus souvent en mode distanciel en raison de la pandémie. Flavia Wasserfallen, présidente, et la membre de longue date du comité Karin Bernheim ont été réélues par l'assemblée générale et confirmées dans leur fonction.

Le secrétariat est assuré par l'agence mandatée, [polsan](#), dirigée depuis 2019 par Anna Frey. Celle-ci est assistée par Manuela Schuler-Graber pour l'administration et la comptabilité.

Finances

Voir les comptes annuels présentés séparément.

L'ASCPE clôt l'année 2021 avec un excédent de CHF 18 409.-. Le bénéfice budgété (CHF 10 670.-) a donc été légèrement dépassé, bien que 2021 ait de nouveau été une année difficile en raison de la pandémie pour ce qui est des recettes réalisées lors du Congrès professionnel annuel. Le bénéfice plus élevé que prévu s'explique par une diminution ponctuelle des dépenses (p. ex. des frais du comité), une hiérarchisation systématique des tâches et les économies planifiées, de même que par les recettes résultant de dons supplémentaires. Le bénéfice 2021 sera versé aux fonds propres. La fortune de l'association s'élève désormais à CHF 30 055.-. Le résultat annuel 2021 fait augmenter les fonds propres de l'association, qui avaient diminué considérablement par suite de l'évolution problématique des finances en 2020.